

Sécurisation de l'avenue du Ségala

Située à l'intersection de 3 routes départementales, notre commune subit un flux important de véhicules choisissant d'entrer dans Rodez en traversant notre agglomération plutôt que d'emprunter une rocade, souvent chargée aux horaires de déplacements travail- domicile.



Photo © C. Teuillères

Outre le trafic important, des problèmes de non-respect des limitations de vitesses rendent certaines zones particulièrement dangereuses pour les habitants. Sur ce mandat, nous nous sommes engagés à la sécurisation de plusieurs de ces points. Nous avons tout d'abord, avec le soutien du Département et celui de Rodez Agglomération, aménagé un giratoire sur l'avenue de Millau, qui donne entièrement satisfaction, réduisant la vitesse et rendant beaucoup plus aisés les accès depuis l'avenue des Arcades ou de la route des Attizals. Nous avons ensuite fait le choix de traiter deux points critiques sur la RD 212, sur le haut de notre commune, avenue du Ségala, en surélevant deux carrefours et en créant un accès piétonnier depuis les lotissements de Puech Camp jusqu'aux installations du Plateau du Puech. Ces travaux nous permettront dans le même temps de créer une véritable entrée de ville.

EDITORIAL



Sortant enfin de la crise sanitaire, alors que nous espérions un retour à plus de légèreté et d'insouciance, de nouveaux événements sont venus impacter notre quotidien. Les ménages subissent aujourd'hui de plein fouet une forte inflation due à la pénurie de certaines marchandises et à l'augmentation exponentielle du coût de l'énergie. Les collectivités ne sont pas épargnées. Nous sommes victimes d'un effet de cisaillement qui, entre l'augmentation régulière des charges et la diminution des dotations, rend chaque année plus difficile le maintien d'un service public de qualité. Toutefois, malgré cela, il convient de ne pas relâcher nos efforts pour répondre aux attentes de tous.

Ainsi, après la réalisation du giratoire de l'avenue de Millau, nous poursuivons la sécurisation des routes départementales qui traversent la commune par l'installation de plateaux surélevés sur deux carrefours avenue du Ségala et l'aménagement d'un chemin piétonnier. Cet investissement conséquent pour notre budget communal était toutefois devenu indispensable pour inciter efficacement les automobilistes à ralentir.

Par ailleurs, la conjoncture actuelle nous oblige à revoir nos priorités en 2022. Le dernier marché signé par la commune a vu le prix de gaz doubler et celui de l'électricité augmenter de 70%. Aussi, lors du vote du budget, nous avons fait le choix d'actions visant à réduire notre consommation énergétique, liées principalement à l'éclairage et au chauffage des équipements communaux. Sont ainsi mis à l'étude le remplacement des lampes énergivores du stade Jean Seguin et de la salle polyvalente par des LED. Nous prévoyons aussi d'installer dans celle-ci un système de gestion de l'éclairage et du chauffage. Enfin la vétuste et gloutonne chaudière à gaz de la mairie et du centre social sera remplacée par une chaudière bois. Nous communiquerons bien entendu vers les utilisateurs de ces équipements afin qu'ensemble nous puissions être réellement efficaces dans la réduction de nos consommations.

Si ces travaux présentent un intérêt économique pour le budget communal, ce sont avant tout les enjeux climatiques qui sont au cœur de nos préoccupations et nous souhaitons nous engager dans ce domaine de façon volontariste, en initiant une démarche vertueuse en terme de consommation énergétique.

Jacques Montoya

Le compte administratif 2021:

Le compte administratif présenté ci-dessous retrace la situation exacte des finances de la collectivité pour l'année en question, aussi bien les opérations réalisées sur l'exercice comptable que celles prévues au budget prévisionnel de l'année, mais restant encore à finaliser au 31 décembre 2021. Il établit un bilan pour les deux sections du budget communal, celle du fonctionnement général et celle consacrée aux investissements.

Section fonctionnement 2021

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'année 2021	1 007 000 €	1 438 874 €
Report de l'année 2020	-	252 485 €
Total	1 007 000 €	1 691 359 €

En 2021, **nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 007 000 €** alors qu'elles étaient de 986 756 € en 2020 dans le contexte COVID aiguë et de 1 027 771 € en 2019.

Le solde brut entre les dépenses et les recettes de fonctionnement est excédentaire de 431 873 € (385 719 € en 2020) qui, agrégé d'un report 2020 de 252 484 €, porte le solde du compte administratif de 2021 positif à hauteur de 684 359 €, contre 600 249 € l'année précédente.

L'année passée a encore été perturbée, à moindre mesure par la pandémie: reconnaissons que cela n'a pas pénalisé financièrement la commune.

L'analyse du compte administratif montre une augmentation sensible des produits fiscaux qui s'élèvent à 1 014 079 €, contre 989 557 € en 2020 (+2,46%), ceci sans augmentation des taux communaux.

En revanche et ceci est récurrent depuis plusieurs années, les dotations et participations reçues à hauteur de 217 944 € sont une nouvelle fois en baisse de près de 10 000 € par rapport à l'année précédente (227 921 € en 2020), l'état réduisant la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), préférant soutenir des projets d'investissements via diverses subventions.

Section investissements 2021

Investissements	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'année 2021	777 106 €	1 380 458 €
Report de l'année 2020	455 425 €	-
Restes à réaliser à reporter en 2022	1 378 142 €	817 870 €
Total	1 007 000 €	1 691 359 €

Côté investissements, l'année 2021 a été marquée par 2 investissements majeurs pour la commune, qui se termineront en 2022 par le solde des règlements les concernant:

- l'important chantier de l'école, peu perceptible aux Monastériens, car situé à l'arrière du bâtiment. Il consiste, rappelons-le ici, à une mise aux normes d'accessibilité, une extension de la cantine, une nouvelle garderie et un espace d'accueil dédié, pour un montant global de plus 1 700 000 € TTC.
- l'aménagement en centre bourg du nouveau giratoire sous maîtrise d'ouvrage du conseil département de l'Aveyron mais aussi sa participation financière (50%), complétée par celle de Rodez Agglomération (25%) et évidemment de notre commune (25%), à hauteur de 200 000 € TTC.

Le bilan de l'année montre donc un besoin de financement de 412 344 €. Cette somme est prélevée de l'excédent de fonctionnement 2021, pour rappel, de 684 359 €. Malgré ces investissements conséquents en cours, nous clôturons 2021 avec un excédent de fonctionnement net de 272 014 €, contre 252 485 € à fin 2020, prouvant ainsi une nouvelle fois la gestion très maîtrisée des investissements.

Le budget primitif 2022

Il s'agit du budget prévisionnel indiquant les dépenses autorisées ainsi que les recettes qui pourront être reçues par la collectivité durant l'exercice à venir.

Le fait majeur de ce budget est lié aux tarifs des énergies qui explosent, tant ceux du gaz que de l'électricité, avec un surcoût estimé à près de 70 000 € par rapport à la dernière année d'usage normal de nos installations (2019). Ainsi, les lignes du budget électricité et combustibles passent de 101 000 € à 170 000 €.

Précisons que, comme la législation l'a imposé aux entreprises, les collectivités sont soumises aux offres des fournisseurs d'énergies dites de marché depuis plusieurs années déjà. Notre adhésion au SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron) a permis d'atténuer les augmentations, puisque ce marché est conséquent, au bénéfice d'un groupement de collectivités sur 13 départements.

Les résultats des années à venir seront très fortement impactés par ces surcoûts. Nous ne retrouverons pas un excédent de fonctionnement, comme il l'a été en 2021 à plus de 430 000 €, d'ici quelque temps.

Dans ce contexte et à ce stade, le conseil municipal a souhaité ne pas augmenter les impôts et les tarifs des services municipaux quels qu'ils soient. Si l'inflation se poursuivait dans la durée, elle pourrait nous contraindre à des évolutions en la matière.

Section de fonctionnement

A défaut de recettes supplémentaires, nous devons, plus que jamais, contenir nos charges de fonctionnement. Il s'agit là d'un élément primordial puisque c'est en grande partie le solde entre recettes et dépenses de fonctionnement qui permet de financer les nombreux investissements, indispensables pour la plupart. Dès le budget primitif, nous prévoyons d'affecter plus de 399 000 € à la section d'investissements.

Les recettes prévues en 2022:



Les dépenses prévues en 2022:



Section d'investissements

Les dépenses d'investissements:

Reportés d'une année en raison de la COVID 19, les travaux de l'école, débutés en juillet 2021, se poursuivent sur une bonne partie de l'année 2022, jusqu'à l'automne.

Comme promis, les aménagements de plusieurs carrefours sont en cours de finalisation : celui tant attendu en centre bourg entre l'avenue de Millau, l'avenue des Arcades et la route des Attizals a été bien accueilli par tous les Monastériens, et les deux en cours de réalisation sur l'avenue du Ségala le seront tout autant par les riverains.

Prévu depuis quelques temps déjà, le remplacement de la chaudière de la mairie et du centre social, la rénovation de la toiture et des volets du centre social (230 000€ l'ensemble) sont complétés par le renouvellement des systèmes d'éclairages du stade Jean Seguin (35 000€) et de la salle polyvalente du Puech (30 000€). La plupart de ces investissements doivent améliorer le confort d'usage mais vont surtout réduire notre facture d'énergie de façon significative.

Plus modestes, et en adéquation avec nos capacités, 110 000€ sont réservés pour la rénovation de notre voirie.

Enfin, le montant consacré au remboursement d'une partie du capital de notre dette s'élèvera cette année à **170 000€**, les intérêts figurant dans le budget de fonctionnement.

Les recettes d'investissements :

Concernant le financement des travaux de l'école, ce sont près de 900 000€ de diverses subventions qui ont été attribués par l'état, la région Occitanie et le département de l'Aveyron. Elles sont complétées par la participation de la commune, à hauteur d'un emprunt de 850 000 € réalisé début mai 2022, sans trop accentuer l'endettement puisque 2 emprunts ont échu en 2021.

Les subventions sont la clé de la faisabilité de nombre de projets, en ce sens, la recherche de subventions est systématique dans tout projet d'investissement. Des dossiers sont en cours pour les investissements décrits plus haut.

Enfin, la récupération d'une partie de la TVA sur les travaux importants de l'année N-2 représenteront une ressource pour un montant de 110 000€ cette année.

Au global, le montant du budget d'investissements 2022 s'élève à 2774480 €.

RODEZ AGGLO

AVEC RODEZ AGGLO, LES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT, C'EST PAS LE CHANTIER !

Programme d'Intérêt Général (PIG) intercommunal

Rénovez • Adaptez • Isolez

Le PIG qui s'étend sur la période 2021-2026 est un programme porté par Rodez Agglomération qui vise à accompagner techniquement et financièrement les propriétaires, bailleurs ou occupants, lorsqu'ils souhaitent entamer des travaux d'adaptation du logement au handicap, de lutte contre la précarité énergétique ou de résorption de l'insalubrité.

Le périmètre concerné:

Les huit communes de l'agglomération, hors centre ancien de Rodez.

Les axes d'intervention:

- Favoriser les économies d'énergie et encourager à plus de performances énergétiques
- Adapter le logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne.

Les aides possibles:

En fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah, de Rodez Agglomération et de la commune.

A ce PIG, s'adjoint **une opération de rénovation de façades sur les zones Secteur Patrimoine Remarquable** qui vise à la fois à l'embellissement du cadre de vie et à la conservation du patrimoine local. **Le montant des aides est de 40 ou 60%** en fonction du type de bâti, et n'est pas soumis au montant des revenus. Les aides proviennent de la région Occitanie, de Rodez Agglomération et de la commune.

Pour un accompagnement gratuit & personnalisé, contactez l'équipe de suivi-animation Soliha d'Aveyron:

Tél. 05 65 70 30 70

Courriel : aideshabitat.rodezagglo@soliha.fr

RODEZ
AGGLOMÉRATION

LE MONASTÈRE

LE MONASTÈRE



Les activités de l'Association des Parents d'Élèves

Après 2021, l'habituel quine de début d'année n'aura une nouvelle fois pas pu se tenir en 2022, du fait des conditions sanitaires.

Depuis l'amélioration du contexte COVID, de nombreuses activités auront heureusement pu reprendre leur cours:

- une vente de chocolats artisanaux pour Pâques
- la vente de gâteaux confectionnés par les parents sur la place de la Mairie, le dimanche 10 avril, à l'occasion du 1^{er} tour des Élections Présidentielles
- La réalisation de gourdes et de sacs tissus avec les dessins des enfants, des maîtresses et du personnel de l'école

L'association se projette à présent sur l'organisation de la fête de l'école le vendredi 1^{er} juillet dans la cour. Une tombola sera organisée pour l'occasion.

Départ à la retraite d'Eliette

Dynamisme, efficacité et discrétion, voilà bien les mots qui définissent le mieux Eliette Giacobbi.

Agent municipale sur la commune depuis 1996, affectée au service général dans notre école, puis devenue ATSEM, elle a ainsi partagé des journées bien occupées entre la classe, la surveillance de la garderie, de la cantine et l'entretien des locaux.



Eliette Giacobbi.

Eliette a fait valoir ses droits à la retraite et vient d'achever une longue et belle carrière au sein de notre collectivité. Personnalité attachante, elle a fait l'unanimité, et tous, enfants, parents d'élèves, collègues, regrettent déjà son départ. Toujours disponible et enthousiaste, son engagement auprès nos petits écoliers a été sans faille. Elle a su en toutes circonstances leur témoigner bienveillance et attention.

Même si Eliette quitte aujourd'hui son emploi, elle compte bien rester engagée dans la vie associative monastérienne comme elle l'a toujours fait. Co-présidente un temps de l'AGAS, elle est aujourd'hui responsable d'une bouquinothèque qu'elle a créée et qu'elle souhaite, disposant enfin de temps libre, pouvoir développer et faire mieux connaître aux monastériens.

Un grand merci Eliette, pour tout ce que vous avez déjà apporté et apporterez encore à la commune.



Mise à disposition d'un défibrillateur

Le Code de la construction et de l'habitation (article R123-57) et le décret du 19 décembre 2018 prévoient l'installation obligatoire d'un défibrillateur pour les établissements recevant du public (ERP).

En conséquence, la municipalité a installé des défibrillateurs à l'école, en mairie, à la salle polyvalente, à la salle d'animation ainsi qu'aux stades.

De plus, 1 défibrillateur est mis à disposition des associations à l'occasion de manifestations organisées sur la commune en des lieux éloignés de ces sites. Il doit être récupéré en mairie.

Les animations reprennent pour le comité des fêtes!



Vide-dressing.

L'année 2022 à nouveau placée sous le signe de la gourmandise et de la convivialité pour l'équipe d'animateurs motivés du comité des fêtes: déjeuner aux tripoux en mars, déjeuner « escargots ou bavette » et vide-dressing en mai ont attiré bon nombre d'amateurs enchantés de renouer avec les traditionnelles manifestations d'avant la pandémie.

Des nouvelles de l'Agas, espace de vie sociale



En balade vers Combelles.

« Bien rouler à vélo », les enfants s'initient aux bonnes pratiques cyclistes

Le défi écologique que nous devons aujourd'hui relever nous encourage notamment à revoir nos modes de déplacement. Le vélo peut se révéler comme une alternative évidente...

À condition de savoir en faire, de connaître et respecter les règles élémentaires du code de la route! Fort de ce constat, l'Agas a proposé aux enfants du centre de loisirs un stage pendant les vacances de printemps.

Au programme des ateliers encadrés par Sébastien Boursier, éducateur sportif stagiaire à l'Agas et Pierre Arnal de « Loisirs Loc VTT »,

avec la collaboration de l'association « Prévention Routière » : vérifier et régler son vélo, bien s'équiper, penser au casque, circuler en ligne droite, en courbe, en circulaire, apprendre à freiner, à tenir l'équilibre, respecter les distances...

Pour conclure en beauté ce stage les enfants ont fait une belle balade vers Combelles pour y passer la journée. Enora, Kellian, Camille, Killion, Nolan, Loan, Côme, Théo et Gabin se sont tous beaucoup impliqués dans ce stage et ont fait de beaux progrès.

L'Agas souhaite proposer pendant la prochaine année scolaire un projet similaire aux enfants de l'école des 4 rives. A suivre!



Les rendez-vous des parents

Accompagner les parents est l'un des objectifs de l'Espace de Vie Sociale, notamment leur permettre de se rencontrer, d'échanger avec des professionnels. Ainsi, l'Agas propose tout au long de l'année des rendez-vous sous la forme d'ateliers parents/enfants, de débats ou conférences et de cafés rencontres.

Le premier « atelier-conférence » animé par Pauline Gouzy diététicienne (Pom'diététique), s'est tenu le 8 avril et a réuni une dizaine de personnes autour du thème « bien manger dès l'enfance » : les bases de l'équilibre alimentaire, les difficultés rencontrées avec les enfants, comprendre leurs besoins, le petit déjeuner équilibré...

L'Agas est membre du réseau Parents en Aveyron.

Club des calandres du Monastère

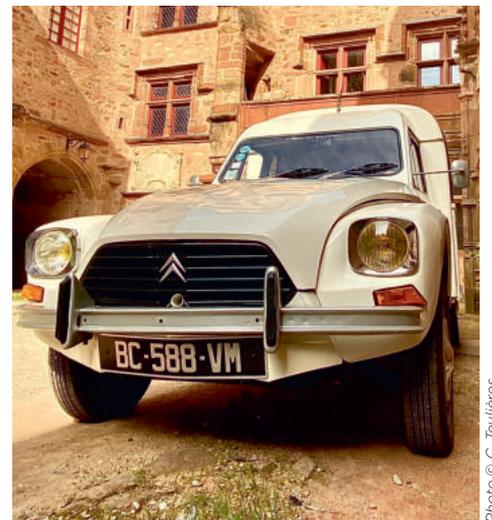


Photo © C. Teuilières

Nouvellement inscrit au registre des associations, domicilié dans notre commune et présidé par notre jeune conseiller municipal Clément Teuilières, le club des calandres vous invite à partager leur passion des voitures de collection et organiseront dans les mois qui viennent des bourses d'échanges, des sorties, des expositions et autres manifestations festives autour de la voiture de collection.

LA VIE SUR LA COMMUNE



La mairie passe à l'électrique

Notre commune a fait le choix de la transition écologique en dotant les employés des services techniques d'un véhicule Kangoo Renault électrique pour remplacer le Berlingo Citroën diesel utilisé depuis une douzaine d'années. Il s'agit d'un véhicule d'occasion acheté 8 000 € HT. Ce nouveau véhicule, à zéro particule et zéro émission de CO₂, est parfaitement adapté à la taille de notre commune. Utilisé tout au long d'une journée, il est mis en charge de nuit, en période d'heures creuses.



Élagage sous la ligne haute tension



Les techniciens du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) ont procédé à un élagage d'arbres particulièrement conséquent au bas du lotissement de La Marquise, non loin du terrain de BMX.

Cet élagage est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la ligne en 63 000

volts qui passe en surplomb, et dont l'enfouissement ne peut être réalisé.

Sur les mêmes lieux, les promeneurs ont pu apercevoir une tranchée assez conséquente qui part de la rivière Aveyron jusqu'au stade de la Marquise, puis jusque sous le lotissement de Puech Camp.

Il s'agit d'une part de l'alimentation en électricité de la nouvelle zone d'activités de Malan mais également de l'enfouissement de lignes 20 000 volts des zones pentues entre l'Aveyron et le stade.

L'entreprise Enédis a réalisé et financé ces travaux et procédera à la remise en état et à l'ensemencement du terrain à l'automne.

Containers enterrés

Parallèlement au chantier de mise en sécurité du carrefour RD212 avec l'avenue Bellevue et le chemin du Stade, Rodez Agglomération procède à la mise en place de containers enterrés pour la collecte des déchets.

Les habitants concernés seront informés par le service de la collecte de Rodez Agglomération des modalités d'utilisation de ces équipements qui vont se substituer à la collecte en porte à porte.

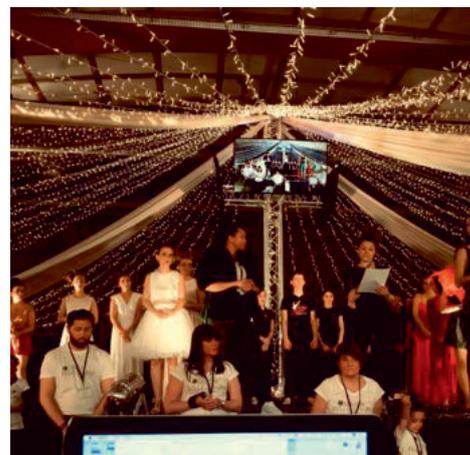


Rencontre des élus avec le Président du Conseil départemental



M. Arnaud Viala, président du Conseil départemental, est venu à la rencontre des élus de la commune, accompagné de nos conseillers départementaux, Emilie Saules et Serge Julien, pour présenter les défis du programme de mandature « L'Aveyron se bouge ». Le temps d'échange libre et riche qui a suivi cette présentation nous a permis d'exprimer à notre tour les projets communaux sur lesquels nous espérons un accompagnement du Conseil départemental.

Un évènement exceptionnel, les 10 ans du salon de coiffure Bulle d'hair



Amélie a fêté à la salle polyvalente, en mars dernier, et de façon éclatante, les 10 ans de son salon. Une soirée et un spectacle dont la réussite tenait à cœur à Amélie et qui récompense des mois de préparation. Un vrai succès apprécié pleinement par plus de 500 personnes.

Journée Environnement avec SDEL



Il suffit d'une promenade le long du cheminement et de l'escalier qui mènent à la rue Antoine Palous depuis le village pour apprécier le travail des salariés de SDEL et LOXAM aux côtés des employés communaux.

L'aménagement du travers de la rue Antoine Palous initié à l'automne dernier dans le cadre du développement et de la préservation de notre patrimoine environnemental, s'est poursuivi au cours de la matinée du 20 mai. Les salariés de la SDEL ont travaillé avec nos agents communaux au débroussaillage et à l'agencement de cet espace vert situé au cœur du village, aidés en cela par le matériel mis gracieusement à disposition par LOXAM.

RAGT s'est joint à ce partenariat en offrant des plantations qui seront mises en terre à l'automne, lors d'une prochaine intervention dans le talus.

Un grand merci à ces entreprises, qui se sont une nouvelle fois investies dans ce projet d'aménagement témoignant ainsi d'un engagement dans la continuité auprès de la municipalité.



Une conseillère numérique au service des habitants



Dans le cadre du plan gouvernemental France Relance, la commune a souhaité accompagner ses administrés, en particulier tous ceux qui rencontrent des difficultés pour utiliser les outils informatiques, en mettant à leur disposition une conseillère numérique.

Le rôle d'Aline Maldinez, dont le bureau est situé au rez-de-chaussée du centre social, est de proposer une offre d'initiation et d'accompagnement pour l'usage du numérique au quotidien et en particulier, donner à chaque habitant l'accessibilité à tous les services. Sa mission se décline en deux axes :

- des ateliers collectifs sur des notions générales du numérique ou sur des thèmes spécifiques tels que l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir les activités d'une association...
- un accompagnement individuel pour prendre en main l'équipement informatique, utiliser une boîte mail, faire les démarches administratives en ligne, être accompagné dans sa recherche d'emploi, créer des supports de communication, accompagner les enfants dans leurs usages...

Si à titre individuel vous avez besoin d'aide, vous pouvez joindre Aline Maldinez au 0565428349

Thème du prochain atelier collectif prévu le jeudi 7 juillet à 20h 30 « Découvrir les logiciels libres ».



Gilbert SERIEYS, notre Centenaire

Né le 10 janvier 1922 aux Terrisses, Gilbert Serieys s'est installé au Monastère en 1973. Président fondateur puis directeur général de la Cadauma, premier dirigeant de SICA Centre Sud, « ce bâtisseur infatigable a su trouver par ses qualités humaines la confiance et l'appui des équipes et des collaborateurs qui ont œuvré à ses côtés durant toutes ces années au service du bien commun »*. Autodidacte rigoureux et exemplaire, son intérêt pour l'informatique l'amène à participer à la fondation d'Inforsud. Passionné d'aviation, il prend part à la création de la compagnie aérienne Air Rouergue (aujourd'hui Amelia International).

Retraité depuis 35 ans, il vit paisiblement entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et lorsqu'on s'émerveille devant le parcours aussi impressionnant de celui qui s'est construit petit à petit, il répond modestement « que l'on reste un élève toute sa vie ». Merci Monsieur Serieys pour votre sagesse et votre dévouement sans faille au service de la communauté.

Le conseil municipal de Moyrazès a récemment souhaité aussi un bel anniversaire à Gilbert SERIEYS, maire honoraire de la commune qu'il a administré durant 39 années, soulignant au passage que « durant toute sa carrière professionnelle et élective, son esprit visionnaire a profondément marqué l'organisation des territoires et de la commune, ainsi que le développement du monde rural »*.

* Extraits de l'article de Centre Presse du 11 janvier 2022



Photo © C. Teuillères

Vendredi 8 juillet 2022 Spectacle « musiques et lumières » sur les murs de l'abbaye

Au programme :

À partir de 19h30, les visiteurs peuvent apporter leur pique-nique et se désaltérer autour de la buvette dans les jardins.

Le groupe de musique Very Manlouch' (reprises chansons françaises, swing et jazz manouche) débute les festivités.

À 22 h, vous découvrez l'histoire de l'Abbaye du Monastère lue par une conteuse. Elle est accompagnée d'un musicien qui joue de plusieurs instruments en lien avec les différentes époques (clarinette, guitare, saxophone, flûte à bec). Des éclairages et des images géantes sont projetées sur les murs du monument pour illustrer l'histoire du lieu. Ce spectacle Majestuoso est proposé et mis en scène par Nadine et Bernard Delmas.

L'entrée est gratuite

« Sous réserve de la situation sanitaire à la date des manifestations »

Sur vos agendas 2022...



Apéro concert dans le parc de la Briane

Samedi 2 juillet - organisé par le Comité des fêtes

Marchés de pays dans le parc de la Briane

Les Vendredi 15 et 29 juillet, 12 et 26 août

Forum des associations à la salle polyvalente du Puech

Samedi 3 septembre - organisé par l'AGAS en partenariat avec la mairie

Vide grenier à Combelles

Dimanche 11 septembre - organisé par l'AGAS

Journées européennes du Patrimoine

Dimanche 18 septembre - organisé par la mairie

Grillée de châtaignes dans le parc de la Briane

Dimanche 16 octobre - organisée par le comité des fêtes

Thé dansant à la salle polyvalente du Puech

Dimanche 13 novembre - organisé par l'AGAS